



**DISPOSITIF
CHÈQUE FORMATION**

COHORTE 2016

**ENQUÊTE D'INSERTION
À 12 MOIS**




Enquête d'insertion réalisée dans le cadre du Chantier 2 du CPRDFOP,
« Conforter la démarche d'élaboration des cartes de formation »
 en lien avec l'objectif opérationnel
*« Conforter les éléments d'analyse de l'insertion professionnelle,
 en organisant des enquêtes couvrant
 l'ensemble des dispositifs de formation »*



Introduction.....	page 3
La formation et sa validation.....	page 4
L'accès au marché du travail.....	page 9
Les territoires de formation et d'emploi.....	page 14
Conclusion.....	page 21
Annexe.....	page 22



Introduction



Le Conseil régional de Bretagne a confié au GREF Bretagne la mise en place d'un dispositif d'enquête d'insertion auprès des sortant.e.s de formation continue, bénéficiaires du Chèque formation. Il poursuit l'objectif de « conforter les éléments d'analyse de l'insertion professionnelle en organisant des enquêtes couvrant l'ensemble des dispositifs de formation » dans le cadre du chantier 2 du CPRDFOP « Conforter la démarche d'élaboration des cartes de formation ». Il vise à mieux connaître la situation à l'égard du marché du travail, un an après la fin de la formation et contribue ainsi à « l'outillage technique » des services régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle.

Le Chèque formation est une aide individuelle pour la formation des demandeurs d'emploi en vue d'accéder à une certification ou à un diplôme. En 2017, 1 300 bénéficiaires d'un Chèque formation en 2016 ont été interrogé.e.s sur leur situation professionnelle : 1 000 ont répondu à cette première enquête. Le taux de réponses est élevé et atteint 77%.

Quel est le niveau de certification ou diplomation atteint par les bénéficiaires ? Les projets individuels permettent-ils d'accéder facilement à un emploi un an après la sortie de formation ? Est-ce que le Chèque formation élargit l'espace des projets et permet d'accéder à une formation non dispensée en Bretagne ?

L'analyse qui suit vise à mieux connaître le public bénéficiaire du Chèque formation, d'une part, et à décrire les situations professionnelles un an après la formation, d'autre part. Enfin, elle laisse une place importante à la question de la mobilité dans les projets de formation et d'emploi des bénéficiaires du Chèque formation.

Du fait d'un nombre de sortant.e.s inférieur à 10, huit domaines de formation ne sont pas présentés dans les analyses par domaine, mais sont comptabilisés dans les résultats globaux de l'ensemble des domaines : 04 - Travaux publics, 05 - Électricité - Électronique - Électrotechnique, 06 - Structures métalliques - Travail des métaux, 07 - Maintenance industrielle - Mécanique - Automatismes, 09 - Agroalimentaire, 11 - Transports - Logistique, 21 - Textile - Habillement - Cuir, et 22 - Industries de process.

Principaux indicateurs par domaine de formation

Domaines de formation		CHF			
01 - Agriculture - Horticulture - Paysage	40	3%	91%	68%	78%
02 - Pêche - Transports maritimes - Élevages aquacoles	20	1%	100%	72%	100%
03 - Bâtiment - Bois	20	1%	91%	73%	100%
04 - Travaux publics	<10	<1%	-	-	-
05 - Électricité - Électronique - Électrotechnique	<10	<1%	-	-	-
06 - Structures métalliques - Travail des métaux	<10	<1%	-	-	-
07 - Maintenance industrielle - Mécanique - Automatismes	<10	<1%	-	-	-
08 - Maintenance et carrosserie de véhicules	30	2%	84%	63%	100%
09 - Agroalimentaire	<10	<1%	-	-	-
10 - Métiers de bouche	40	3%	97%	72%	71%
11 - Transports - Logistique	<10	1%	-	-	-
12 - Sanitaire et social	120	9%	86%	62%	73%
13 - Gestion - Administration - Finance - Informatique	530	41%	83%	70%	84%
14 - Hôtellerie - Restauration - Tourisme	40	3%	96%	68%	76%
15 - Arts et spectacles	30	3%	69%	66%	89%
16 - Sport - Animation	60	5%	72%	57%	70%
17 - Commerce - Vente	60	4%	93%	58%	70%
18 - Environnement - Propreté - Sécurité	40	3%	94%	81%	80%
19 - Soins personnels	110	8%	90%	53%	74%
20 - Communication et techniques graphiques	20	2%	100%	58%	73%
21 - Textile - Habillement - Cuir	10	1%	-	-	-
22 - Industries de process	<10	<1%	-	-	-
Hors domaine	120	9%	84%	65%	74%
Ensemble des domaines de formation (bénéficiaires Chèque formation)	1 300	100%	86%	66%	80%

Plus de la moitié des bénéficiaires du Chèque formation suivait une formation à dominante tertiaire, dans le catalogue des domaines Gestion - Administration - Finance - Informatique (41%), du Sanitaire et social, des Soins personnels et des études universitaires hors domaine.

Légende					
	Nombre de sortant.e.s		% Chèque formation		% Certification
					% de répondant.e.s en emploi à 12 mois
					% d'emploi en relation avec la formation



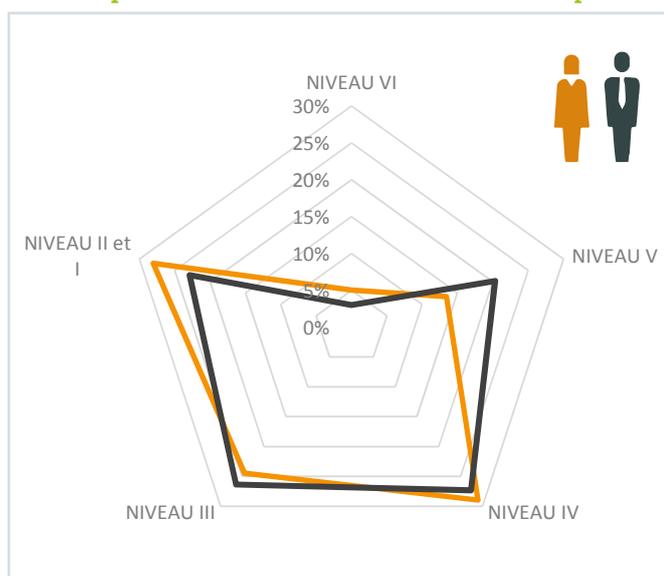
La formation et sa validation

Parmi les bénéficiaires du Chèque formation en 2016, 67% sont des femmes et 33% sont des hommes.

44% de la cohorte a moins de 30 ans; 44% se situe entre 31 et 45 ans et 12% dépasse les 45 ans. La pyramide des âges confirme la jeunesse du public et notamment la part importante des 26-30 ans (un quart de la cohorte: 17% de femmes et 8% d'hommes).



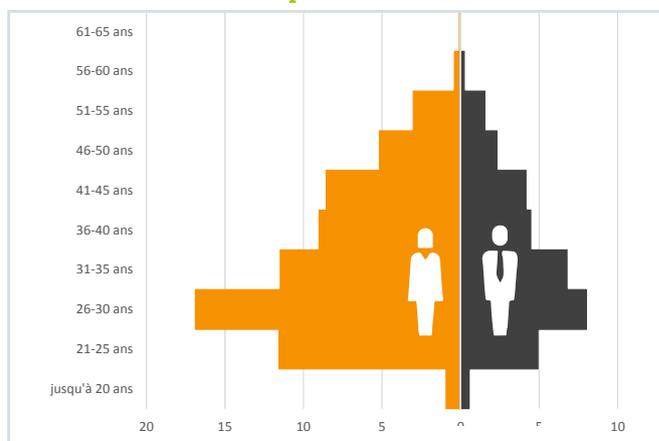
Niveau de formation des bénéficiaires du Chèque formation à l'entrée dans le dispositif



Champ : les sortant.e.s Chèque formation de 2016 - 1 300 individus.

Plus de la moitié des bénéficiaires relève d'une ou de plusieurs catégories cibles. Tout en étant majoritaire, cette proportion est inférieure de 9 points à celle du Plan Bretagne Formation.

Pyramide des âges des sortant.e.s de formation bénéficiaires du Chèque formation



Champ : les sortants Chèque formation de 2016 - 1 300 individus.

Il est à souligner que la grande majorité des bénéficiaires du Chèque formation est déjà diplômée: 3% des femmes et 5% des hommes ne possédaient aucun diplôme à l'entrée en formation. Le niveau V (CAP) est surreprésenté chez les hommes (20% contre 13% chez les femmes) tandis que les femmes détiennent plus souvent un diplôme de niveau II ou plus (28% contre 23% chez les hommes).

Les dispositifs bretons d'aides à la formation s'adressent essentiellement aux personnes en recherche d'emploi, et ciblent également des publics éloignés du marché du travail (les demandes d'emploi de longue durée, les allocataires du RSA, les publics âgés de plus de 45 ans, les travailleurs et travailleuses handicapé.e.s et les personnes sans qualification).

Les types de fragilités ciblées par le dispositif selon le genre des bénéficiaires du Chèque formation

Publics prioritaires selon les types de fragilités ciblées	Demandeur.euse d'emploi longue durée (DELD)	Allocataire du RSA	+45 ans	Travailleur.euse handicapé.e (TH)	Sans qualification
% chez les femmes	39%	4%	13%	14%	2%
% chez les hommes	41%	3%	12%	14%	10%
% CHF	39%	4%	13%	14%	5%
Effectifs	510	50	165	185	60

Champ : les sortant.e.s Chèque formation de 2016 faisant partie des publics prioritaires - 540 individus. Les types de priorités n'étant pas exclusifs, des bénéficiaires peuvent être concerné.e.s par différentes catégories en même temps. La répartition est calculée sur l'ensemble des sortant.e.s.

Lecture : 39% des femmes ayant bénéficié d'un Chèque formation étaient demandeuses d'emploi de longue durée. 4% étaient allocataires du RSA.

Les publics prioritaires sont principalement des demandeurs et demandeuses d'emploi de longue durée (39%). Parmi l'ensemble des sortant.e.s, 14% sont déclaré.e.s travailleurs et travailleuses handicapé.e.s; 13% ont plus de 45 ans et moins de 5% de la cohorte reçoivent l'allocation du RSA. Le fait de ne pas avoir de diplôme avant l'entrée en formation concerne davantage les hommes que les femmes: respectivement 10% contre 2%.



Ces fragilités sociales peuvent se combiner entre elles (exemple, DELD + allocataire du RSA; Plus de 45 ans + travailleur.euse handicapé.e) et ne sont donc pas exclusives. Il est judicieux de comptabiliser le nombre de fragilités auxquelles font face les individus.

Le nombre de fragilités cumulées selon le genre des bénéficiaires du Chèque formation

	Nombre de fragilités cumulées				Total général
	0	1	2	3 ou plus	
 % chez les femmes	45%	39%	12%	3%	100%
 % chez les hommes	48%	34%	16%	2%	100%
% CHF	46%	38%	13%	3%	100%
Effectifs	460	380	130	30	1 000

Champ : population enquêtée - 1 000 individus.

Lecture : 46% des sortant.e.s Chèque formation n'ont pas de fragilité sociale connue.

Si 46% du public ne relèvent d'aucune fragilité sociale connue, 38% relèvent d'une fragilité, 13% en cumulent deux et 3% en cumulent trois ou plus. Des écarts sont enregistrés selon le genre : tout en étant un peu plus souvent sans fragilité connue (48%), les hommes sont davantage concernés par le cumul de fragilité (16% contre 12% chez les femmes). Les femmes relèvent plus fréquemment d'une seule fragilité sociale (39% contre 34%).

L'engagement en formation permet d'accéder soit à un premier niveau de qualification, soit à un niveau de qualification supérieur, soit de se réorienter.

Parmi les femmes de la cohorte 2016, 41% accèdent à une formation de niveau supérieur, 41% s'orientent vers une formation de même niveau. La part des hommes accédant à une formation de niveau supérieur est semblable; ils entrent moins souvent en formation de niveau identique (37%) mais plus souvent en formation sans niveau reconnu (8%).

Le niveau de la formation comparé au niveau à l'entrée selon le genre des bénéficiaires du Chèque formation

	Accès niveau supérieur	Accès niveau identique	Accès niveau inférieur	Accès formation sans niveau reconnu
 % chez les femmes	41%	41%	15%	2%
 % chez les hommes	41%	37%	14%	8%
% CHF	41%	40%	15%	4%
Effectifs	410	400	150	40

Champ : population enquêtée - 1 000 individus.

Lecture : 41% des sortant.e.s Chèque formation suivaient une formation de niveau supérieur à leur niveau de départ.

Toutes formations confondues, 86% des participant.e.s à l'enquête déclarent avoir validé leur certification. Ce taux de réussite varie selon l'écart entre le niveau à l'entrée en formation et le niveau de la formation suivie, quel que soit le genre. S'il atteint 95% lorsque la formation est d'un niveau inférieur, il descend à 82% lors d'une formation de niveau supérieur.



Le taux de certification validée selon le niveau de la formation et selon le genre des bénéficiaires du Chèque formation

% de certification validée	Accès niveau supérieur	Accès niveau identique	Accès niveau inférieur	Accès formation sans niveau reconnu
 % chez les femmes	83%	89%	94%	81%
 % chez les hommes	80%	83%	96%	89%
% CHF	82%	87%	95%	86%
Effectifs	410	400	150	40

Champ : population enquêtée - 1 000 individus.

Lecture : 82% des sortant.e.s Chèque formation qui suivaient une formation de niveau supérieur à leur niveau de départ ont validé cette formation.

Cumuler des fragilités sociales est un obstacle à l'accès à la certification

Les taux de certification et de diplomation décroissent en fonction du nombre de fragilités cumulées. Si les taux sont proches entre les personnes sans ou avec une fragilité (respectivement 89% et 87%), ils chutent à 77% pour les cumuls de deux fragilités et à 61% pour les personnes qui en cumulent trois ou plus.

Le taux de certification selon le nombre de fragilités cumulées des bénéficiaires du Chèque formation

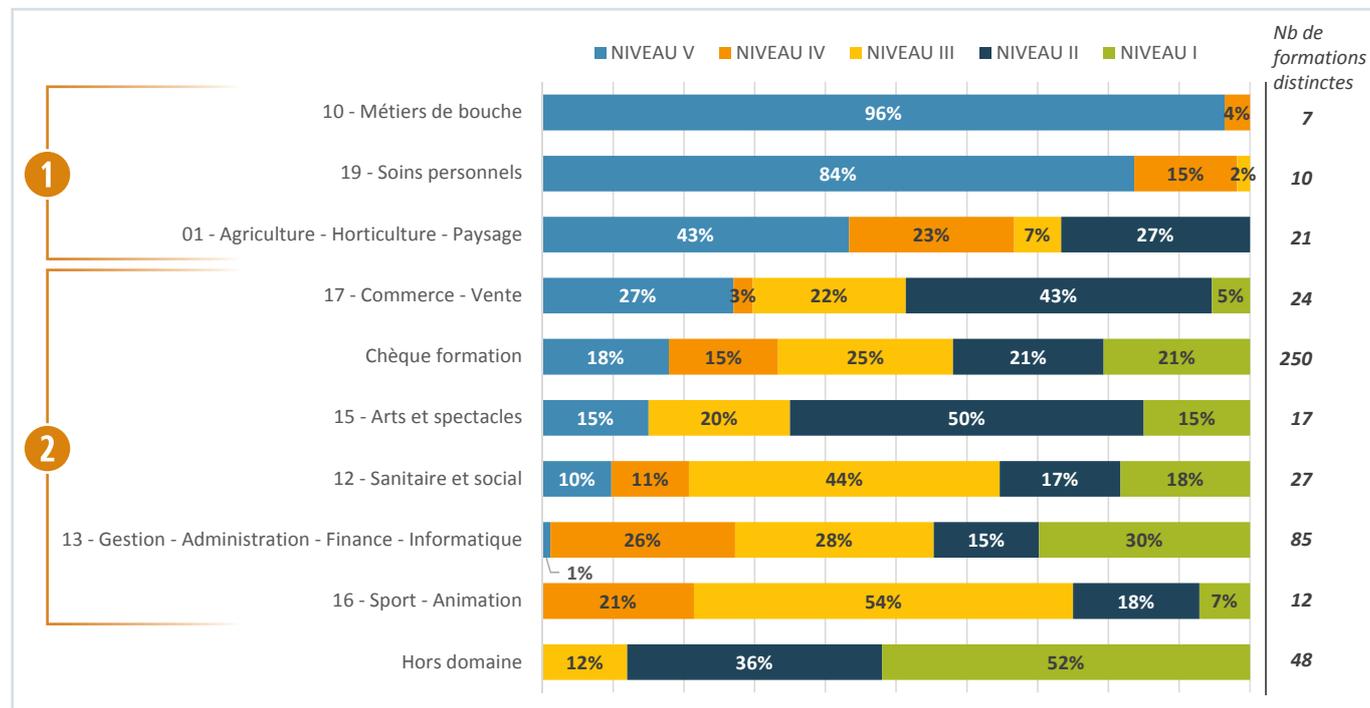
% de certification validée	Nombre de fragilités cumulées				CHF
	0	1	2	3 ou plus	
	89%	87%	77%	61%	86%
Effectifs	460	380	130	30	1 000

Champ : population enquêtée - 1 000 individus.

Lecture : 89% des personnes sans fragilité sociale connue ont validé leur certification.



Le niveau de formation des sortant.e.s ayant validé leur formation



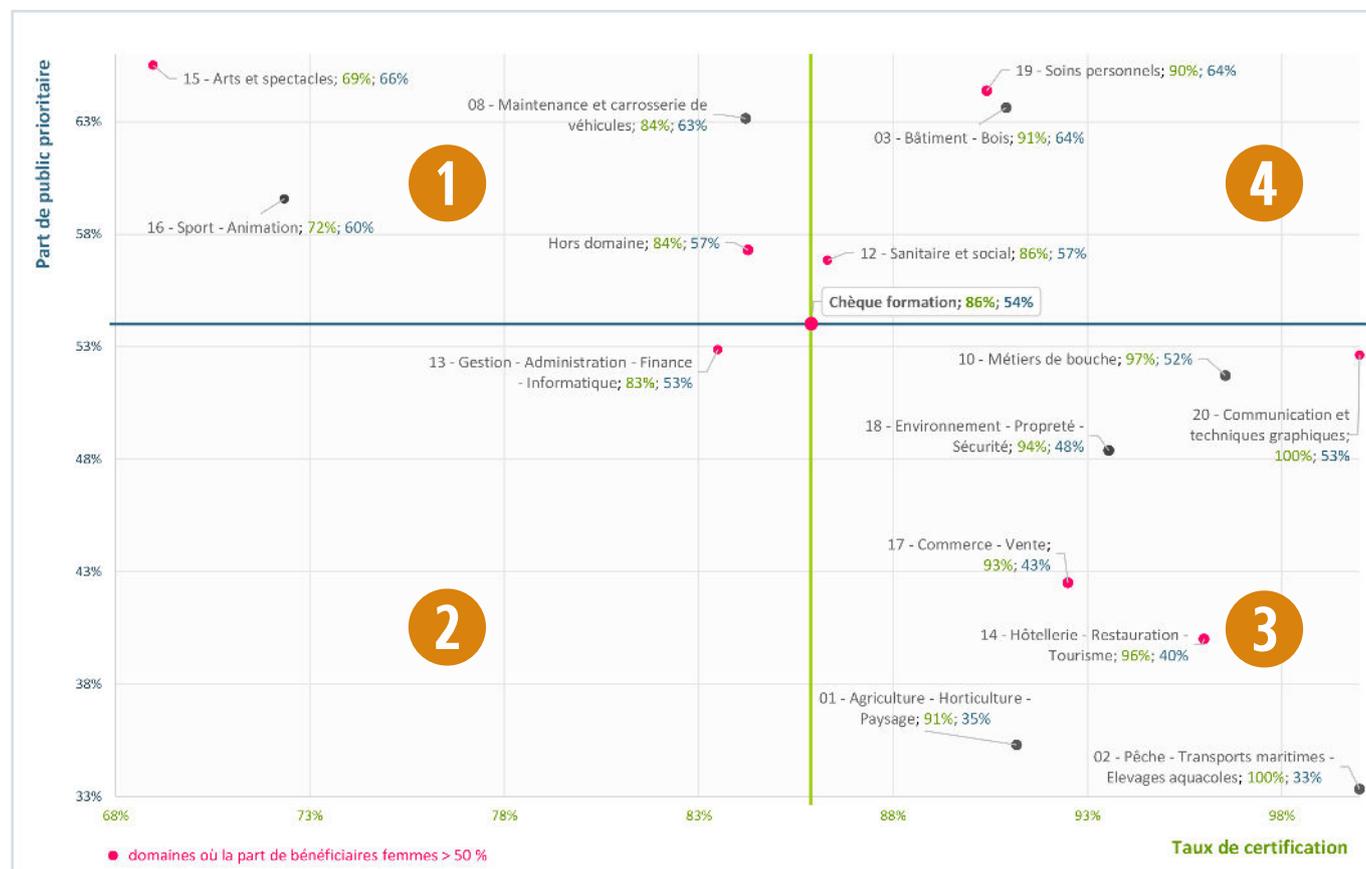
Lecture : parmi les sortant.e.s ayant validé une formation des Métiers de bouche, 96% étaient en niveau V et 4% en niveau IV. On recense 7 formations distinctes dans ce domaine de formation.

Le niveau des formations validées est très variable selon les domaines de formation. Nous distinguons deux ensembles de domaines de formation. Le premier regroupe les domaines où les formations validées sont essentiellement de niveau V, voire IV ❶ : les Métiers de bouche, les Soins personnels et l'Agriculture - Horticulture - Paysage. Le second groupe se distingue par une dominance des formations supérieures ❷. Le Sanitaire et social et le Sport - Animation recensant plutôt des diplômés de niveau III, tandis que le Commerce - Vente, Arts et spectacles, Gestion - Administration - Finance - Informatique recense des diplômé.e.s de niveau II ou I. C'est parmi les diplômé.e.s hors domaine que la part de formations de niveau I est majoritaire.



Sous l'angle des 22 domaines de formation, l'accueil des publics prioritaires et le taux de certification varient sensiblement. Le graphique suivant positionne les domaines des formations suivies selon la part de public prioritaire accueilli et selon le taux de certification. Les repères sont les taux globaux calculés pour l'ensemble.

Les domaines de formation des bénéficiaires du Chèque formation



Champ : population enquêtée - 1 000 individus.

Lecture : parmi les répondant.e.s issu.e.s des formations du domaine Soins personnels, 64% étaient des publics prioritaires et 90% ont obtenu leur certification. Ces deux indicateurs sont supérieurs à ceux de l'ensemble des formations du Chèque formation.

Quatre situations distinguent les domaines de formation :

La situation ① rassemble les domaines qui accueillent plus de 54% de public prioritaire (taux Chèque formation), mais dont les taux de certification sont inférieurs à 86% (taux Chèque formation). Quatre domaines : Arts et spectacles, Maintenance et carrosserie de véhicules, Sport - Animation et les formations hors domaine.

La situation ② ne concerne que le domaine Gestion - Administration - Finance - Informatique. L'accueil de public prioritaire et le taux de certification sont juste en-deçà des taux de l'ensemble des domaines de formation, (respectivement -1 point et -3 points).

La situation ③ rassemble le plus de domaines et combine un moindre accueil de publics prioritaires et une meilleure certification. Il s'agit des Métiers de bouche, Communication et techniques graphiques, Environnement - Propreté - Sécurité, Commerce - Vente, Hôtellerie - Restauration - Tourisme, Agriculture - Horticulture - Paysage et Pêche - Transports maritimes - Élevages aquacoles.

Enfin, la situation ④ la plus positive, associe des taux plus élevés d'accueil de publics prioritaires et de certification et concerne les 3 domaines des Soins personnels, du Bâtiment - Bois et du Sanitaire et social.

Le public bénéficiaire du Chèque formation est essentiellement féminin et déjà diplômé. Si la majeure partie accède à un niveau au moins équivalent au niveau de départ, c'est plus de 8 bénéficiaires sur 10 qui valident leur formation. Alors que 54% du public accueilli est un public prioritaire, trois domaines combinent plus grand accueil du public prioritaire et plus grand accès à la certification.

L'accès au marché du travail

L'enquête d'insertion révèle que durant l'année qui suit la formation, 77% des répondant.e.s ont eu au moins un emploi (quelles que soient sa durée et sa nature). Si cet indicateur est positif et varie peu entre les hommes et les femmes, il est sensible aux fragilités sociales, aux différences d'âge et davantage encore au fait d'avoir validé la certification préparée.

L'inégal accès au marché du travail

Les 31- 45 ans et les diplômé.e.s accèdent plus vite à un emploi

L'accès à l'emploi

Accès à l'emploi	CHF									
				<30 ans	31-45 ans	>45 ans				
Au moins 1 emploi	77%	76%	77%	78%	80%	60%	81%	72%	78%	65%
Aucun emploi	24%	24%	23%	22%	20%	40%	19%	28%	22%	35%
Effectifs	1 000	670	330	430	440	130	460	540	860	140

Champ : population enquêtée - 1 000 individus.

Lecture : 76% des femmes ayant répondu à l'enquête ont occupé au moins un emploi dans les 12 mois post-formation.

C'est parmi le groupe des publics sans fragilité sociale connue que l'accès à l'emploi est le plus fréquent. Si 81% connaissent au moins un épisode d'emploi, ce taux baisse à 72% des publics prioritaires et chute à 65% en cas de non-validation de la formation.

Temps d'accès au premier emploi après la formation

Temps d'accès au premier emploi	CHF									
				<30 ans	31-45 ans	>45 ans				
> 1 mois	36%	33%	40%	39%	35%	25%	37%	34%	36%	32%
< 3 mois	21%	21%	20%	19%	23%	20%	20%	23%	21%	21%
< 6 mois	23%	25%	20%	21%	24%	28%	24%	23%	23%	23%
> 6 mois	20%	20%	20%	20%	18%	28%	20%	21%	19%	25%
Effectifs	765	510	255	335	355	75	375	390	675	90

Champ : population ayant déclaré au moins un emploi depuis la fin de leur formation - 765 individus.

Lecture : 33% des femmes ayant eu au moins un emploi, l'ont trouvé en moins d'un mois.

Si les hommes ont un emploi un peu plus souvent que les femmes (+1point), ils y accèdent plus rapidement: 40% l'ont trouvé en moins d'un mois, contre seulement 33% des femmes. En effet, 45% de ces dernières ont attendu au moins 3 mois avant leur premier emploi.

Le délai est plus long pour les plus âgé.e.s et les sortant.e.s qui n'ont pas validé leur formation: 28% des plus de 45 ans et 25% des non certifié.e.s ont démarré leur emploi plus de 6 mois après la fin de formation.

Légende



Public non prioritaire



Public prioritaire



Certification validée



Certification non validée

Deux tiers des répondant.e.s sont en emploi un an après leur formation

Un an après la fin de formation, la situation professionnelle n'est pas complètement stabilisée mais 66% des répondant.e.s à l'enquête sont en emploi, 21% en recherchant un, 9% sont en formation et 5% ne sont ni en emploi, ni en recherche d'emploi ni en formation.

La situation un an après la fin de la formation

Situation à 12 mois	CHF			Âge						
				<30 ans	31-45 ans	>45 ans				
Emploi	66%	65%	68%	66%	70%	52%	73%	60%	67%	57%
Chômage	21%	21%	20%	15%	21%	39%	14%	26%	19%	28%
Formation	9%	9%	10%	14%	5%	3%	10%	8%	10%	5%
Inactivité	5%	6%	3%	5%	4%	6%	4%	6%	4%	10%
Effectifs	1 000	670	330	430	440	130	460	540	860	140

Champ : population enquêtée - 1 000 individus.

Lecture : 65% des femmes ayant répondu à l'enquête sont en emploi, un an après leur formation ; 21% sont au chômage, 9% en formation et 5% sont inactives.

L'indicateur « photo » de la situation des enquêté.e.s à un an illustre une situation professionnelle plus favorable pour les hommes que pour les femmes (respectivement 68% et 65% sont en emploi). Les écarts sont favorables pour les 31-45 ans, et surtout pour les publics non prioritaires. La situation est dégradée pour les plus de 45 ans et pour les sortant.e.s non certifié.e.s, plus fortement touché.e.s par le chômage (respectivement 39% et 28%).

48% des hommes et 37% des femmes en emploi ont signé un CDI

Les conditions d'emploi sont plus favorables pour les hommes et pour les plus jeunes bénéficiaires. Si 41% des bénéficiaires en emploi ont signé un CDI, ce n'est plus que 37% des femmes ou des publics prioritaires et 29% des plus de 45 ans.

Si ces derniers sont plus souvent sous statut indépendant que les autres, 11% d'entre eux déclarent gagner moins de 500 € par mois et 33% occupent un emploi à temps partiel. Par ailleurs, la relation avec la formation concerne 73% de leurs emplois.

Les conditions d'emploi

Temps d'accès au premier emploi	CHF			Âge						
				<30 ans	31-45 ans	>45 ans				
Indépendant.e	6%	5%	9%	5%	6%	12%	8%	5%	7%	4%
CDI	41%	37%	48%	43%	41%	29%	45%	37%	41%	42%
CDD	41%	46%	30%	41%	40%	42%	38%	44%	40%	43%
Intérimaire	6%	5%	7%	5%	6%	8%	5%	7%	6%	6%
Autres contrats	6%	6%	6%	6%	6%	9%	5%	8%	6%	5%
< 500 €	4%	4%	4%	3%	3%	11%	3%	5%	4%	4%
501 - 999 €	12%	14%	10%	10%	13%	18%	12%	13%	10%	28%
1 000 - 1 249 €	19%	23%	11%	24%	16%	11%	18%	19%	20%	14%
1 250 - 1 499 €	31%	33%	27%	33%	30%	25%	34%	27%	31%	27%
1 500 - 1 749 €	18%	16%	21%	17%	19%	15%	15%	21%	19%	10%
> 1 750 €	16%	11%	27%	13%	19%	20%	18%	15%	16%	17%
Temps partiel	21%	25%	12%	17%	22%	33%	17%	25%	19%	35%
Relation Empl form.	80%	79%	82%	80%	81%	73%	81%	79%	84%	51%
Effectifs	660	430	230	280	310	70	330	330	580	80

Champ : population enquêtée en emploi - 660 individus.

Lecture : parmi les femmes en emploi 12 mois après leur formation, 5% sont indépendantes, 37% en CDI, 46% en CDD. 4% déclarent des revenus moyens inférieurs à 500 €. 25% travaillent à temps partiel. Pour 79% des femmes, cet emploi est en relation avec leur formation.

Notons que 84% des emplois occupés par les sortant.e.s ayant validé leur formation sont en relation avec cette dernière et que cela ne concerne plus que 51% des emplois des non certifié.e.s.

Les conditions d'emploi dépendent-elles aussi des domaines de formation ? Est-ce que des domaines de formation vont favoriser le fait d'être en emploi ou le fait de signer un CDI ? Le graphique suivant place les domaines de formation selon que leur taux d'emploi à 12 mois dépasse ou non les résultats globaux du Chèque formation (ligne verte, 66%) et que la part des répondant.e.s en CDI dépasse ou non le taux de CDI pour le Chèque formation (ligne rouge, 41%). Le graphique propose ainsi 4 situations.

La situation 1 pour laquelle le taux d'emploi est inférieur à 66% mais le taux de CDI est supérieur à 41% concerne les domaines du Commerce - Vente et de la Maintenance et carrosserie de véhicule.

La situation 2 rassemble 6 domaines pour lesquels le taux de CDI et le taux d'emploi sont moins favorables : le Sanitaire et social, Arts et spectacles, Soins personnels, les formations hors domaines, Communication et techniques graphiques et Sport - Animation.

La situation 3 regroupe les domaines pour lesquels le taux d'emploi est supérieur mais le taux de CDI est inférieur. Il s'agit du Bâtiment-Bois, de la Pêche - transports maritimes - Élevages aquacoles et Environnement - Propreté - Sécurité qui cumule à la fois le taux d'emploi le plus élevé (81%) et le taux de CDI le plus bas (12%). Les emplois des sortant.e.s de ces trois domaines ont en commun d'être en relation avec la formation pour plus de 80% d'entre eux.

Enfin la situation 4 est la plus positive et concerne 4 domaines de formation : Métiers de bouche, Hôtellerie - Restauration - Tourisme, Agriculture - Horticulture - Paysage et Gestion - Administration - Finance - Informatique.

Les domaines de formation des bénéficiaires du Chèque formation



Champ : population enquêtée - 1 000 individus.



Un tiers des répondant.e.s ne sont pas en emploi

Parmi les individus qui ne sont pas en emploi, 90 sont retournés en formation, soit 9% des répondant.e.s.

9% poursuivent une formation

La principale raison évoquée (40%) de cette poursuite du parcours de formation est le « choix personnel ». Par ailleurs, c'est 42% de ces nouvelles formations qui sont préparées par alternance et parmi elles, 22% sont financées. C'est parmi les sortant.e.s des formations hors domaines que l'on retrouve la majorité des reprises de formation (20% de l'ensemble des répondant.e.s en formation).

Plus d'un.e bénéficiaire sur cinq recherche un emploi

Parmi ces 21% de répondant.e.s en recherche d'emploi, 65% n'ont eu aucun épisode d'emploi durant les 12 mois post-formation. Si cette proportion est de 54% parmi les publics non prioritaires en recherche d'emploi, en revanche elle augmente de 16 points pour les publics prioritaires, passe à 79% des non certifié.e.s et culmine à 84% des plus de 45 ans au chômage.

L'accès à l'emploi parmi les personnes en recherche d'emploi 1 an après la formation

Accès à un emploi des sortant.e.s en recherche d'emploi	CHF	Public		Âge			Public		Certification	
		Non prioritaire	Prioritaire	<30 ans	31-45 ans	>45 ans	Non prioritaire	Prioritaire	Validée	Non validée
Aucun emploi	35%	33%	39%	41%	41%	16%	46%	30%	39%	21%
Au moins 1 emploi	65%	67%	61%	59%	59%	84%	54%	70%	61%	79%
Effectifs	205	140	65	60	95	50	65	140	165	40

Champ : population enquêtée au chômage - 205 individus.

Lecture : parmi les 205 répondant.e.s à l'enquête en recherche d'emploi au bout d'un an, 35% ont eu au moins un épisode d'emploi. 65% n'ont eu aucun emploi durant ces 12 mois.

Légende



Public non prioritaire



Public prioritaire



Certification validée



Certification non validée

Au moment de l'enquête, 63% des répondant.e.s considèrent que leur situation professionnelle s'est améliorée

Si ce sentiment est majoritaire que ce soit selon le sexe, l'âge et parmi les publics prioritaires, il est minoritaire chez les personnes qui n'ont pas validé leur formation. Autrement dit, la non-validation de la formation est vue comme un échec et le fait d'avoir suivi la formation ne suffit pas pour modifier le parcours.

L'avis sur la situation professionnelle

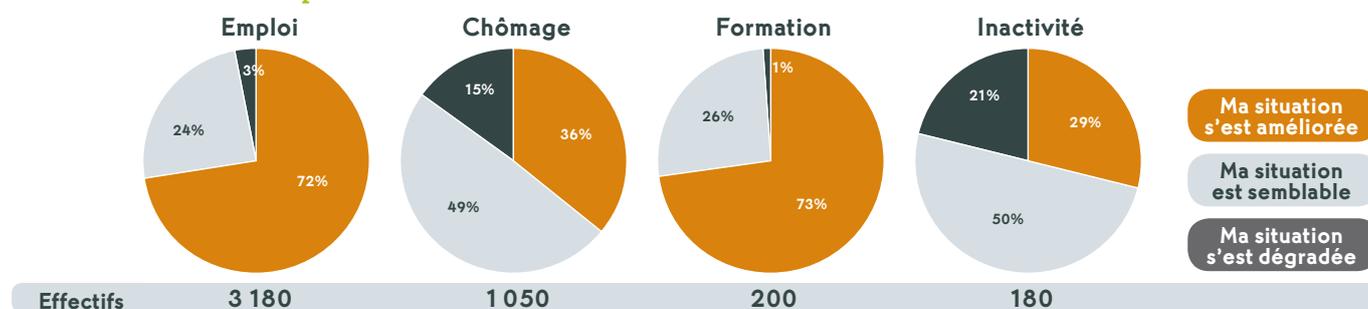
Avis sur la situation actuelle	CHF	Sexe		Âge			Statut		Formation	
		Homme	Femme	<30 ans	31-45 ans	>45 ans	Recherche d'emploi	Inactivité	Certification validée	Certification non validée
Ma situation s'est améliorée	63%	62%	65%	68%	61%	53%	68%	59%	66%	43%
Ma situation est semblable	31%	32%	27%	28%	31%	35%	28%	33%	29%	42%
Ma situation s'est dégradée	7%	6%	8%	4%	7%	12%	4%	8%	5%	15%
Effectifs	1 000	670	330	430	440	130	460	540	860	140

Champ : population enquêtée - 1 000 individus.

Lecture : 63% des bénéficiaires du Chèque formation ayant répondu à l'enquête considèrent que leur situation professionnelle, au moment de l'enquête, s'est améliorée.

La vision positive de la situation est évidemment davantage liée au fait d'être en emploi (72%) ou en formation (76%). La recherche d'emploi et l'inactivité sont associées à une dégradation de la situation professionnelle.

L'avis sur la situation professionnelle selon la situation à 12 mois



Champ : population enquêtée - 1 000 individus.

Lecture : parmi les sortant.e.s en emploi 1 an après leur formation, 72% considèrent que leur situation, au moment de l'enquête, s'est améliorée.

Un an après la fin de la formation, la situation des répondant.e.s s'est globalement améliorée. Deux tiers des individus sont en emploi quand un individu sur cinq est en recherche d'emploi. Il est à retenir que l'accès à un emploi et la qualité de ce dernier sont fortement liés à l'âge et au fait d'avoir validé sa formation. Par ailleurs, le domaine de formation a lui aussi un impact dans le fait d'accéder aisément à un emploi, d'une part et dans le fait d'accéder à un emploi durable, d'autre part. Quatre domaines satisfont ces deux objectifs : Métiers de bouche, Hôtellerie - Restauration - Tourisme, Agriculture - Horticulture - Paysage et Gestion - Administration - Finance - Informatique.

Légende



Public non prioritaire



Public prioritaire



Certification validée



Certification non validée

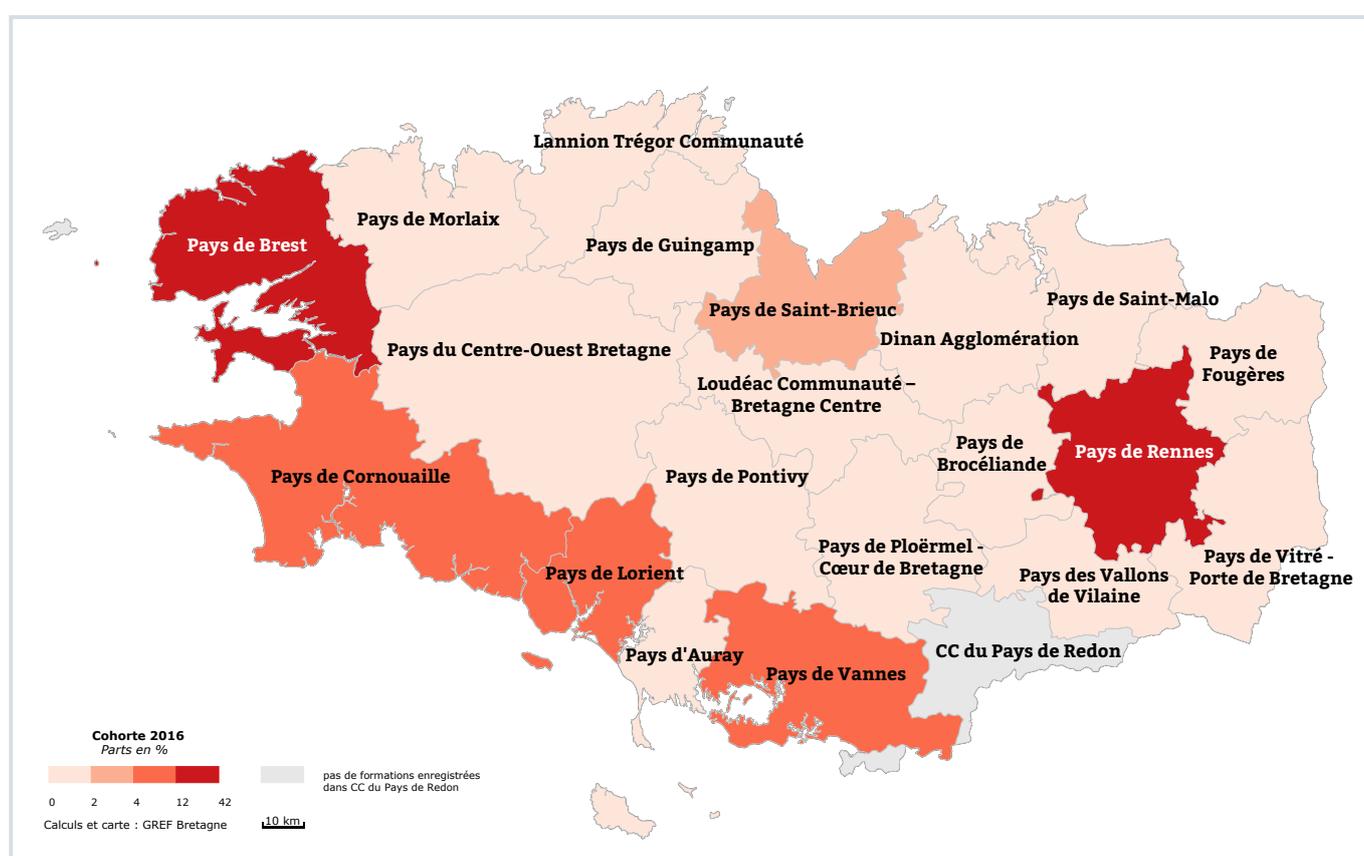
Les territoires de formation et d'emploi

Une analyse spatiale des parcours informe sur les projets de formation et d'emploi des bénéficiaires du Chèque formation. L'engagement dans une action de formation prend son sens dans un projet d'insertion, de réinsertion ou de réorientation professionnelle. Il se construit dans l'espace en fonction de l'appareil de formation, des offres du marché du travail local et du potentiel de mobilité de l'individu aux différentes étapes de son projet.

Par nature, le dispositif Chèque formation permet de construire des projets de formation qui dépassent le territoire breton, notamment lorsque la formation envisagée n'y est pas proposée. En effet, 100 bénéficiaires de la cohorte 2016 (8%), ont suivi des formations hors Bretagne, réparties sur 36 départements.

Une mobilité pour formation hors de la Bretagne...

La répartition des sortant.e.s de formation selon le pays du lieu de formation

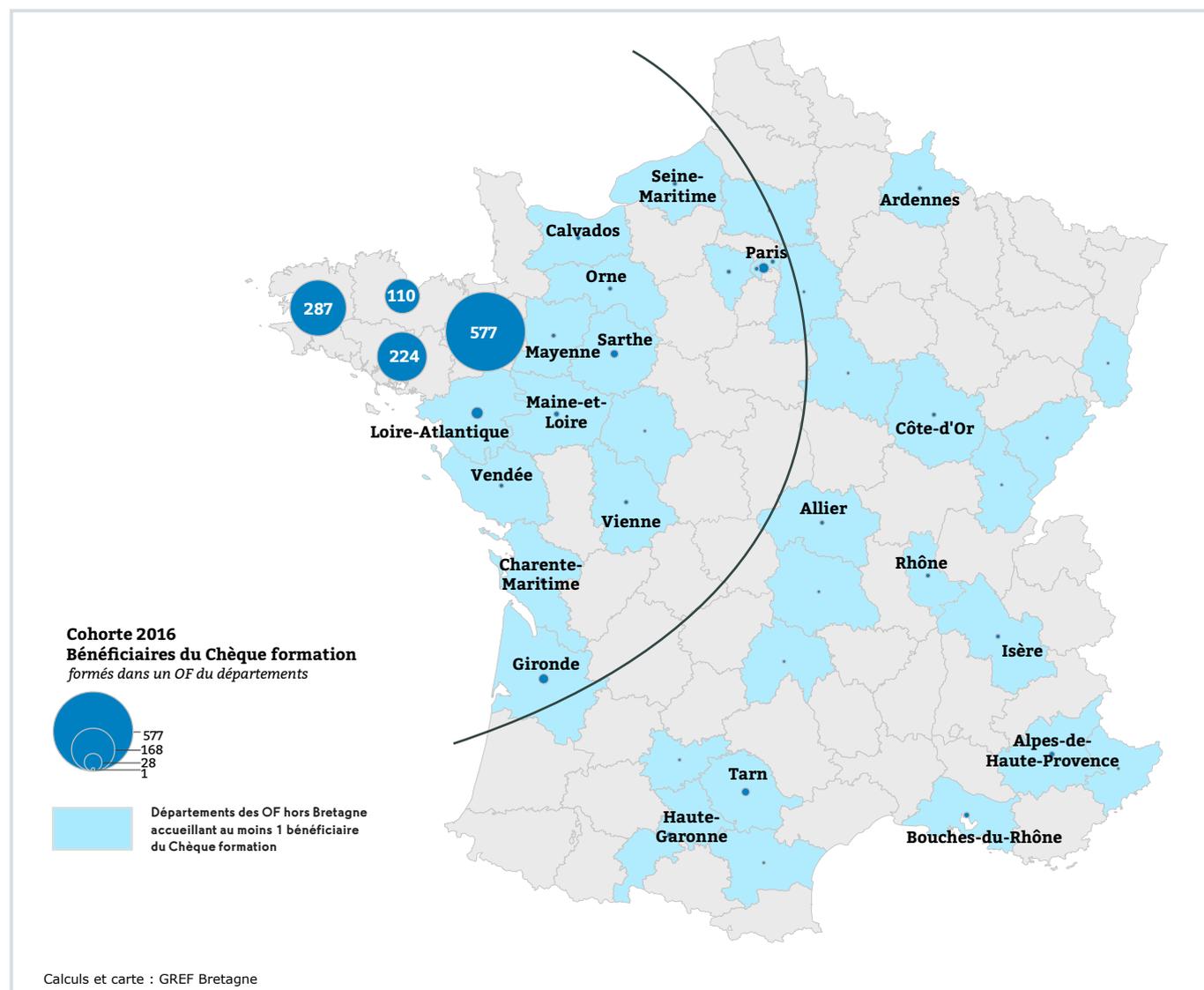


La très grande majorité des projets de formation se situe en Bretagne et leur répartition est très proche de la répartition de la population étudiante, proche des sites universitaires. Les deux pays métropolitains bretons rassemblent l'essentiel de la cohorte des formations, suivis des pays littoraux du sud de la région et du pays briochin.



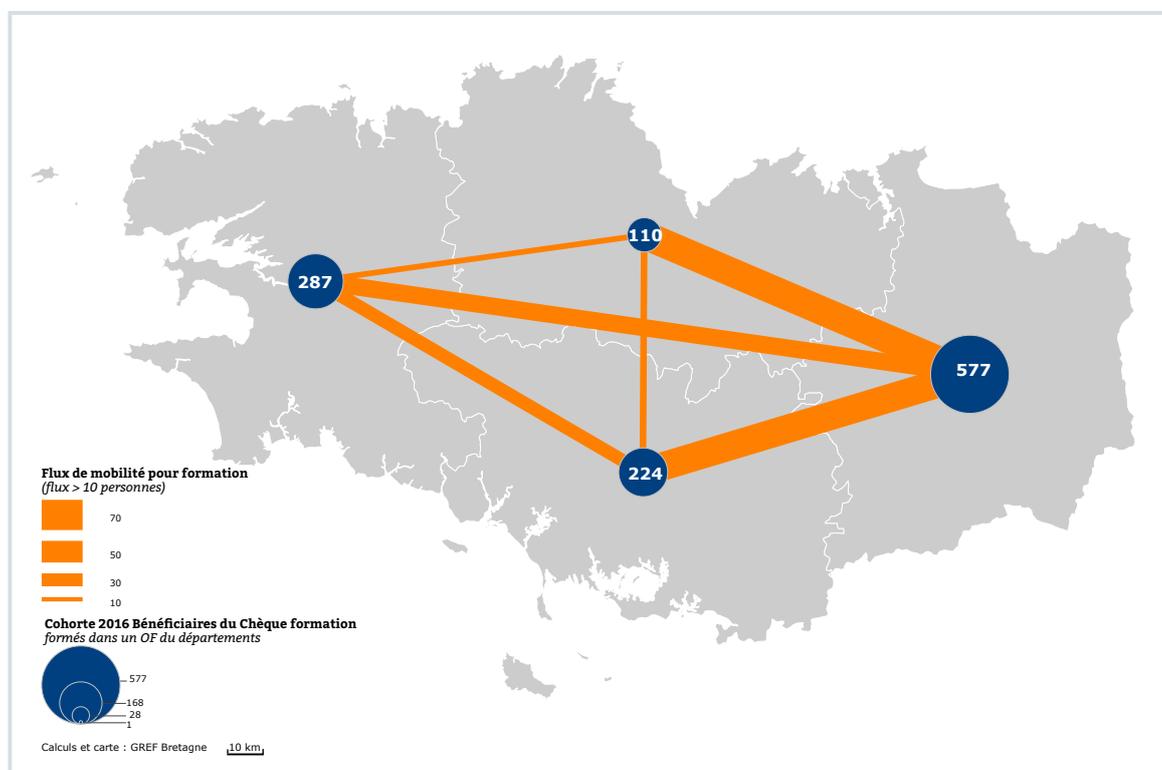
Les projets de formation hors Bretagne se situent dans une première couronne ouest allant de la Seine-Maritime à la Gironde en passant par la région Île-de-France. D'autres projets sont construits essentiellement dans le quart sud-est de la France: Auvergne-Rhône-Alpes, région Sud (PACA) et Occitanie.

La répartition de l'ensemble des projets de formation selon le département du lieu de formation



Si la mobilité hors Bretagne est présente, elle ne doit pas masquer la mobilité infrarégionale.

Les principales mobilités infrarégionales pour formation (au moins 10 personnes)



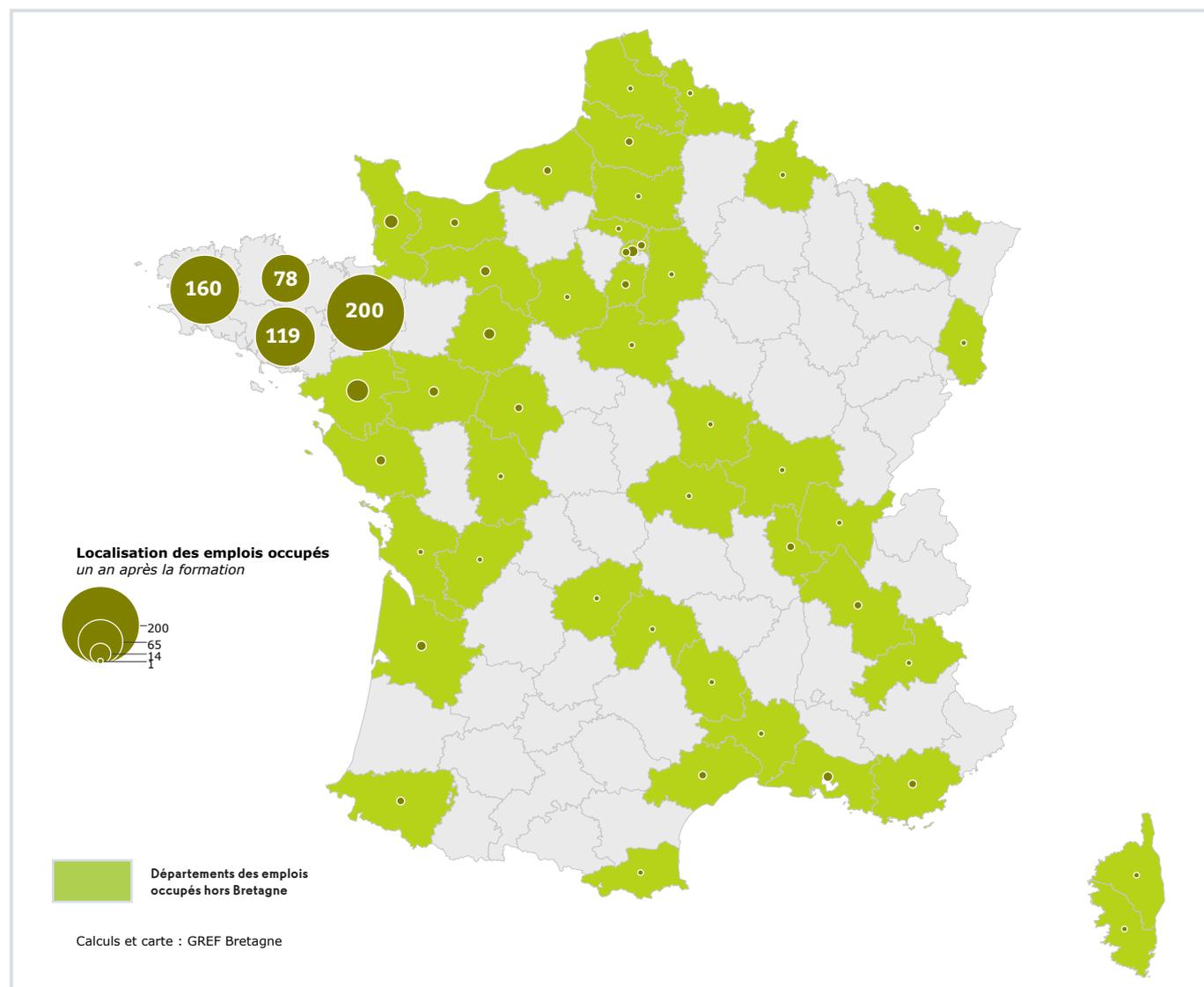
Les mobilités interdépartementales pour formation concernent principalement l'Ille-et-Vilaine ↔ Morbihan, et l'Ille-et-Vilaine ↔ Côtes d'Armor, puis le Finistère ↔ Ille-et-Vilaine et le Finistère ↔ Morbihan. Enfin, dans une moindre mesure, Côtes d'Armor ↔ Finistère et Côtes d'Armor ↔ Morbihan.



... qui s'accroît pour l'emploi

Si 8% des projets de formation des bénéficiaires du Chèque formation se construisent hors des frontières régionales, c'est le cas de 15% des emplois occupés post-formation. Cette mobilité concerne environ 100 individus sur les 660 qui sont en emploi.

La répartition des emplois selon le département de l'employeur

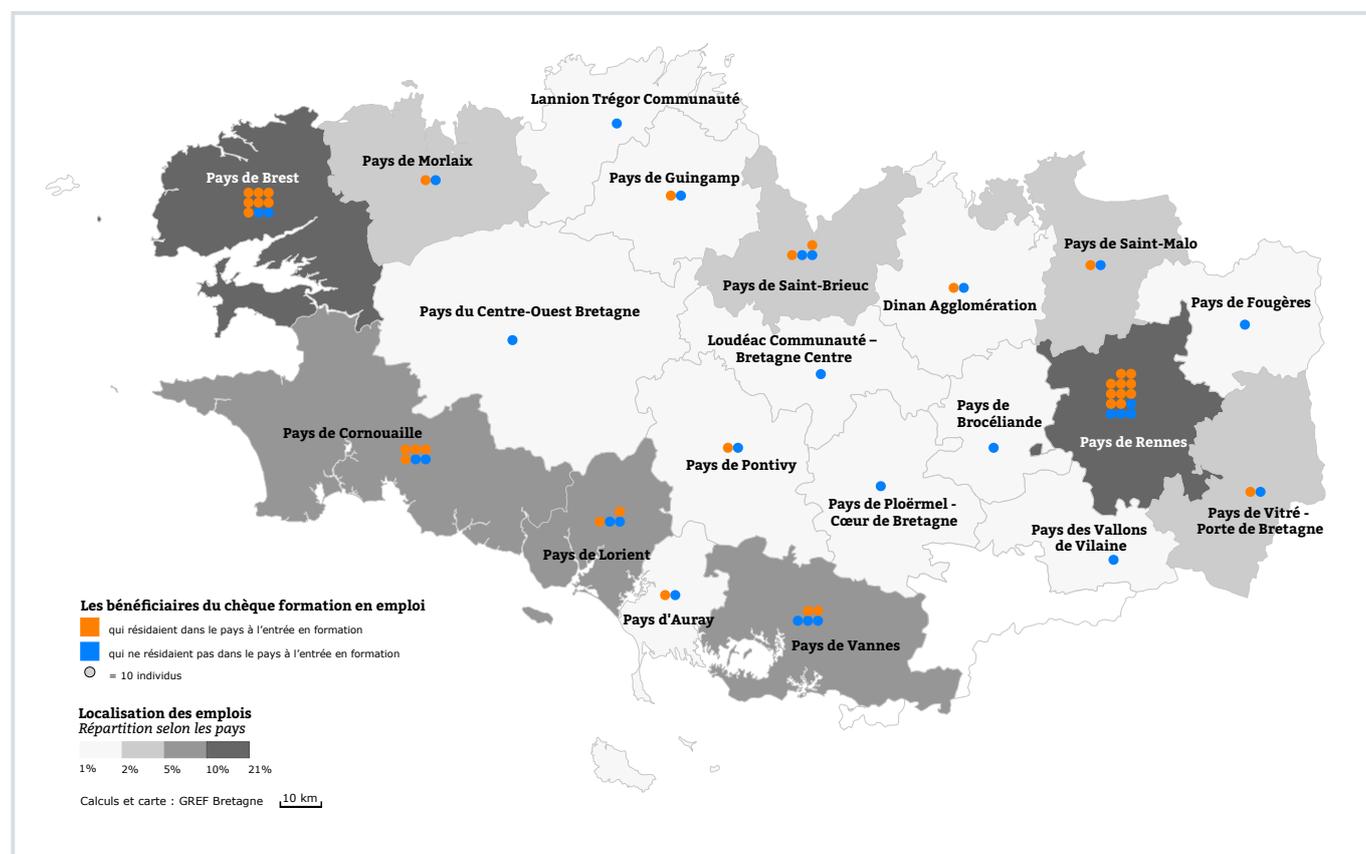


Les emplois occupés se diffusent sur 47 départements non bretons, élargissant ainsi le périmètre des projets formation-emploi des bénéficiaires du Chèque formation. Le quart nord-ouest est toujours privilégié mais le sud-est accroît son attractivité en termes d'emploi. Les Hauts-de-France en accueillent également.

La répartition des emplois occupés en Bretagne répond logiquement à la répartition classique des emplois régionaux. Ils sont majoritairement localisés dans les pays de Rennes et de Brest, puis dans les pays de Cornouaille, de Lorient et de Vannes. Mais travailler en Bretagne implique également une mobilité.



Un an après la formation, localisation des emplois occupés



La représentation en « gaufre » compile les sortant.e.s de formation en emploi dans le pays selon qu'ils ou elles en sont originaires (●) ou non (●). Si les emplois occupés dans les pays brestois, quimpérois et rennais sont majoritairement occupés par des sortant.e.s originaires de ces pays, les emplois occupés ailleurs en Bretagne ne sont pas localisés dans le pays de résidence à l'entrée en formation. Cela concerne la plupart des emplois occupés dans les pays du centre de la région, même s'ils ne représentent qu'une petite partie des emplois répertoriés.

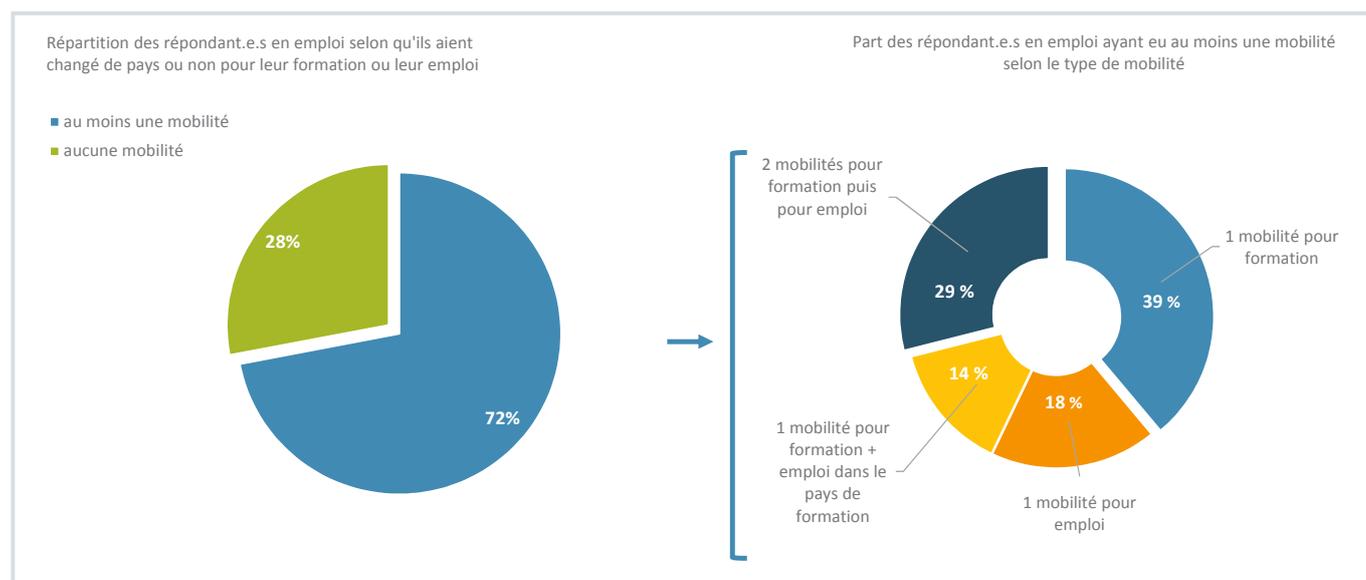


Mobilité pour formation et mobilité pour emploi

Quelle part la mobilité occupe-t-elle dans les parcours des répondant.e.s à l'enquête ?

Cette mobilité peut suivre deux étapes : la première pour formation, puis la seconde, pour emploi, à la sortie. Moins d'un.e répondant.e en emploi sur trois s'est formé.e et travaille dans le pays breton d'origine. Plus de 70% des répondant.e.s en emploi ont eu au moins une mobilité pour leur formation ou pour l'emploi.

Répartition des répondant.e.s en emploi selon le nombre et le type de mobilité



Champ : la population enquêtée.e en emploi - 660 individus.

Lecture : 72% de la population enquêtée.e en emploi a été mobile pour la formation ou pour l'emploi. Parmi elle, 39% ont changé de pays pour la formation et sont en emploi dans le pays breton d'origine.

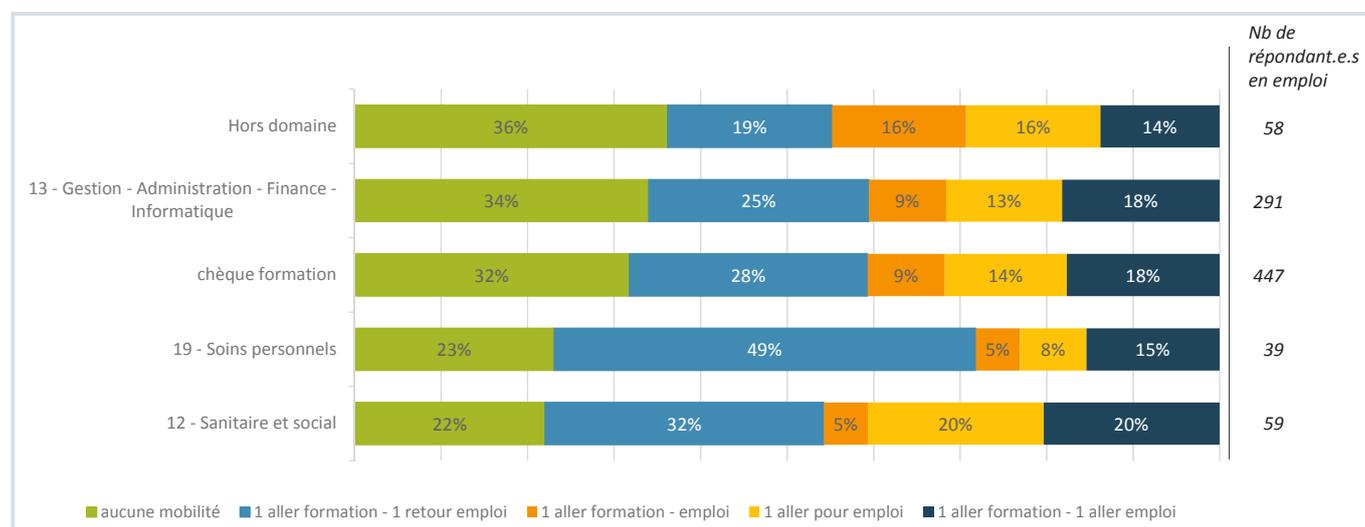
Plusieurs types de mobilité apparaissent et 7 mobilités sur 10 impliquent un seul changement de pays : soit uniquement pour la formation (39%), soit uniquement pour l'emploi (18%), soit une mobilité pour formation suivie d'un emploi localisé dans ce pays de formation (14%). Enfin, 29% des mobilités ont impliqué deux changements de pays bretons : le pays d'origine, le pays de formation et le pays d'emploi sont tous différents.

Le croisement de ces types de mobilité avec les principaux domaines de formation apporte un regard complémentaire sur les parcours de formation.



Dans deux domaines, l'absence de mobilité est surreprésentée, suivie dans une moindre mesure d'une mobilité pour formation uniquement. Il s'agit des formations hors domaine et du domaine Gestion - Administration - Finance - Informatique. S'engager dans une formation des domaines Soins personnels et Sanitaire et social implique une plus grande mobilité.

Les mobilités pour formation et pour emploi selon les principaux domaines de formation



Champ : population enquêtée en emploi - Domaines avec plus de 30 répondant.e.s en emploi.

Lecture : parmi les sortant.e.s du domaine Gestion - Administration - Finance - Informatique, 34% n'ont eu aucune mobilité, 25% ont eu 1 mobilité pour formation, 9% ont eu une mobilité pour formation + emploi dans le pays de formation.

En résumé, l'aide individuelle à la formation est une forme de soutien à la mobilité pour mettre en œuvre des projets individuels de formation et d'emploi. Sans toutefois être majoritaires, les projets extra-régionaux concernent 8% des projets de formation et in fine 15% des projets d'emploi.



Conclusion

Si un projet d'insertion ou de réinsertion professionnelle va dépendre, en partie des caractéristiques individuelles (genre, âge, niveau de diplôme à l'entrée en formation, fragilité sociale), il va s'inscrire également dans un paysage différent selon le domaine de formation dans lequel il s'engage. Le domaine de formation a un impact dans le fait de faciliter l'accès à un secteur du marché du travail, d'une part et dans le fait d'accéder à un emploi durable, d'autre part. Quatre domaines satisfont ces deux axes: Métiers de bouche, Hôtellerie - Restauration - Tourisme, Agriculture - Horticulture - Paysage et Gestion - Administration - Finance - Informatique.

Le tableau ci-dessous synthétise pour chacun des domaines, le fait de dépasser (+) ou pas (-) les taux moyens de la cohorte de bénéficiaires du Chèque formation pour chacun des 4 objectifs: l'accueil des publics prioritaires en formation, la part de certification, la part d'emploi à 12 mois et enfin la part de CDI parmi les emplois occupés.

Synthèse des 4 objectifs selon les domaines de formation

Domaines de formation				CDI
03 - Bâtiment - Bois	+	+	+	-
01 - Agriculture - Horticulture - Paysage	-	+	+	+
10 - Métiers de bouche	-	+	+	+
14 - Hôtellerie - Restauration - Tourisme	-	+	+	+
02 - Pêche - Transports maritimes - Élevages aquacoles	-	+	+	-
18 - Environnement - Propreté - Sécurité	-	+	+	-
13 - Gestion - Administration - Finance - Informatique	-	-	+	+
12 - Sanitaire et social	+	+	-	-
19 - Soins personnels	+	+	-	-
17 - Commerce - Vente	-	+	-	+
08 - Maintenance et carrosserie de véhicules	+	-	-	+
20 - Communication et techniques graphiques	-	+	-	-
15 - Arts et spectacles	+	-	-	-
16 - Sport - Animation	+	-	-	-
Hors domaine	+	-	-	-
Chèque formation	54%	86%	66%	41%

Lecture : pour le domaine Bâtiment - Bois, les taux d'accueil de publics prioritaires, de certification et d'emploi à 12 mois sont supérieurs aux taux enregistrés pour l'ensemble des domaines de formation (sortant.e.s Chèque formation). Le taux d'emploi en CDI y est inférieur.

Si aucun domaine ne dépasse les quatre objectifs ensemble, quatre domaines affichent des résultats supérieurs pour trois objectifs. Il s'agit du Bâtiment - Bois, Agriculture - Horticulture - Paysage, Métiers de bouche et Hôtellerie - Restauration - Tourisme.

Sept domaines dépassent la moitié des objectifs: Pêche - Transports maritimes - Élevages aquacoles, Environnement - Propreté - Sécurité, Gestion - Administration - Finance - Informatique, Sanitaire et social, Soins personnels, Commerce - Vente et Maintenance et carrosserie de véhicules. Parmi eux, deux domaines sont en deçà des objectifs liés à l'emploi: Soins personnels et Sanitaire et social.

Enfin quatre domaines ont des résultats inférieurs pour trois objectifs sur quatre: Communication et techniques graphiques, Arts et spectacles, Sport - Animation et les formations hors domaine. Parmi ce dernier groupe, aucun des objectifs liés à l'emploi n'est dépassé.

Un an après la fin de la formation, la situation des répondant.e.s s'est globalement améliorée. Deux tiers des individus sont en emploi quand un individu sur cinq est en recherche d'emploi. Il est à retenir que l'accès à un emploi et la qualité de ce dernier sont fortement liés à l'âge et au fait d'avoir validé sa formation. La situation professionnelle est plus favorable pour les hommes et les 31-45 ans. Elle est plus dégradée pour les plus de 45 ans et pour les non certifié.e.s, plus fortement touché.e.s par le chômage. L'aide individuelle à la formation peut aussi encourager la mobilité tant dans les projets de formation que dans les projets d'emploi.

Légende



Public prioritaire



Certification validée



En emploi à 12 mois



CDI en CDI

Annexe

Détail des indicateurs d'insertion par formation (≥10 répondant.e.s)

Domaine > sous-domaine > formation	Nb sortants	Eff. rep.	Eff. en emploi	% en emploi	% en form
02 - Pêche - Transports maritimes - Élevages aquacoles	20	20	10	72 %	6%
Pêche, transports maritimes	20	20	10	69%	6%
Scaphandrier	10	10	10	60%	10%
08 - Maintenance et carrosserie de véhicules	30	20	10	63%	5%
Maintenance de véhicules	30	20	10	67%	-
Contrôle technique automobile	10	10	10	70%	-
10 - Métiers de bouche	40	30	20	72%	3%
CAP Boucher	10	10	10	91%	-
12 - Sanitaire et social	120	100	60	62%	8%
Social, éducatif et accompagnement des personnes	80	60	40	67%	6%
BTS Économie sociale et familiale	20	10	10	50%	29%
Responsable de secteur services à la personne	20	20	10	56%	-
13 - Gestion - Administration - Finance - Informatique	530	420	290	70%	7%
Enseignement, formation	140	110	80	71%	11%
Master Éducation et formation	120	90	70	74%	12%
Finance, assurance	40	30	30	88%	3%
Diagnostic immobilier	20	20	10	81%	6%
Gestion, administration	310	240	160	68%	5%
Assistant de direction	10	10	10	80%	-
Assistant ressources humaines	30	20	20	70%	4%
Bac Pro Gestion - administration	20	10	<5	25%	8%
BTS Comptabilité gestion des organisations	10	10	10	82%	-
Responsable en gestion des relations sociales	20	10	10	64%	18%
Secrétaire médicale	90	70	50	73%	3%
TP Responsable ressources humaines	10	10	10	73%	-
15 - Arts et spectacles	30	30	20	66%	14%
Spectacles	30	20	20	71%	8%
Chef de projet multimédia	10	10	10	50%	20%
16 - Sport - Animation	60	50	30	57%	13%
Animation	30	20	10	57%	5%
DEJEPS	30	20	10	57%	5%
18 - Environnement - Propreté - Sécurité	40	30	30	81%	3%
Propreté	20	10	10	82%	9%
CQP Ouvrier cordiste	10	10	10	80%	10%
19 - Soins personnels	110	70	40	53%	10%
Autres soins personnels	30	30	20	74%	-
Conseiller funéraire	30	20	20	78%	-
Coiffure	30	10	<5	29%	21%
CAP Coiffure	30	10	<5	29%	21%
Esthétique	50	30	20	47%	13%
CAP Cosmétique	40	30	10	47%	13%
Hors domaine	120	90	60	65%	20%
Master Psychologie	20	10	10	55%	18%

Les calculs sont effectués sur les effectifs réels et non sur les effectifs arrondis.

Les résultats en italique sont indicatifs : ils doivent être interprétés avec prudence du fait des faibles effectifs (≤ 10).



DIRECTRICE DE PUBLICATION

Magalie BIBARD

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Christine LEVESQUE

RÉDACTION

Céline VIVENT

CHARGÉE DE PUBLICATION

Audrey BÉNIS

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Adobe Stock

PUBLICATION

Mai 2019

GREF Bretagne



Technopole Atalante Champeaux
91, rue de Saint-Brieuc
35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00 • Fax 02 99 54 00 00
www.gref-bretagne.com

 **Liberté • Égalité • Fraternité**
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Contrat de plan
Etat-Région



Région
BRETAGNE